

Communiqué de Presse

LE CNLL PARTICIPE AUX « ETATS GÉNÉRAUX DE L'OPEN Source »

Bordeaux, Marseille, Nantes, Nice, Lyon, Lille, Paris, Rennes le 18 janvier 2013 – Pour diffusion immédiate.

Lundi 21 janvier se tiendront les "Etats Généraux de l'Open Source", organisés par Syntec Numérique, sous le patronage de Fleur Pellerin, Ministre Déléguée aux PME, à l'Innovation et à l'Economie numérique.

Le CNLL est heureux de participer à cet événement, qui témoigne de l'intérêt du gouvernement pour la filière du logiciel libre et open source, et qui sera l'occasion, pour les acteurs de cette filière industrielle dynamique, d'exposer les sujets qui leur tiennent à coeur, d'en débattre et de travailler avec le gouvernement en faveur d'une réelle politique industrielle du logiciel libre.

Le CNLL pourra, à cette occasion, rappeler les "10 propositions pour une politique industrielle du logiciel libre", communiquées au gouvernement en octobre dernier, ainsi que les engagements pris par François Hollande en avril 2012 en réponse aux demandes du CNLL.

Patrice Bertrand, porte-parole du CNLL, présentera en matinée un *Panorama de l'open source en France*. A cette occasion, il rendra publics les résultats 2013 de l'enquête triannuelle *Cartographie des Entreprises du Logiciel Libre et Open Source en France*.

Philippe Montargès, président de l'association PLOSS, qui réunit les entreprises du Libre en Ile-de-France, participera à la table ronde intitulée "Comment renforcer la filière Open Source en France?". A cette occasion, il présentera en particulier les travaux de PLOSS et du CNLL en faveur de l'emploi et de la formation dans la filière, ainsi que l'initiative d'une Charte Libre Emploi.

Stéfane Fermigier, président du Groupe Thématique Logiciel Libre au sein du Pôle de Compétitivité Systematic Paris Région, présentera les actions du pôle en faveur de la Recherche et Développement dans le Logiciel Libre, avec l'aide au montage et au financement de 33 projets, représentant un effort de R&D total de plus de 140 M€, et plus généralement au développement économique de la filière en Ile-de-France.

La filière des Entreprises du Logiciel Libre représente 30 000 emplois en France, dont 3000 au sein des quelques 300 entreprises qui en ont fait leur coeur de métier. Ce sont majoritairement des TPE et PME, elles résistent particulièrement bien à la crise et sont créatrices d'emplois de haute technologie. C'est une filière qui s'est structurée depuis longtemps, d'abord au niveau régional, et depuis 2010, en se donnant une représentation nationale, avec la création du CNLL.

"Nous remercions Syntec Numérique de son invitation et sommes heureux que de nombreuses sensibilités de l'open source aient pu être représentées. Le gouvernement a donné des signaux forts, ces derniers mois, vers une véritable politique industrielle en matière de logiciel libre, et toute cette filière si dynamique et engagée qui est la nôtre s'en réjouit. Nous restons vigilants quant aux engagements pris, et notre principal souhait est de pouvoir contribuer au déploiement réussi de cette politique", déclare Patrice Bertrand, porte parole du CNLL.

A propos du CNLL (<u>www.cnll.fr</u>)

Le Conseil National du Logiciel Libre est l'instance représentative, au niveau national, des associations et groupements d'entreprises du logiciel libre en France. Le CNLL représente 11 associations et groupements, et par leur intermédiaire plus de 300 entreprises françaises spécialisées ou avec une activité significative dans le logiciel libre. Le CNLL a pour principale mission de représenter l'écosystème du logiciel libre auprès des pouvoirs publics et des organisations nationales et internationales existantes.

Contacts Presse:

Amélie Vaysse, chargée de communication, relations presse 01 41 40 11 42 – info@cnll.fr

